

MATIÈRES ENVISAGÉES pour la PRÉPARTATION du CRFPA

Cette fiche est à remplir pour le bon déroulement des cours, elle permet au secrétariat de connaître le nombre d'étudiants en cours par matière.

ATTENTION : Cette fiche ne correspond pas à votre inscription pédagogique pour l'examen.

Vous devrez OBLIGATOIREMENT procéder à votre inscription pédagogique à l'examen du 1^{er} au 30 avril 2026 en suivant la procédure qui sera indiquée sur eCampus fin mars 2026.

Épreuve de spécialité	Épreuve de procédure correspondante (à cocher)
Droit pénal ☐ →	Procédure pénale ☐
Droit administratif ☐ →	Procédure administrative ☐
Droit des affaires ☐ →	Procédure civile ☐
Droit civil ☐ →	Procédure civile ☐
Droit social ☐ →	Procédure civile ☐
Droit fiscal ☐ →	Procédure administrative ☐ ou Procédure civile ☐
Droit international et européen ☐ →	Procédure administrative ☐ ou Procédure civile ☐

Attestation sur l'honneur

Je soussigné (e)..... déclare sur l'honneur n'être inscrit(e) dans aucune université autre que Paris-Saclay pour l'année 2025-2026 en vue de présenter l'examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats, et je m'engage à ne prendre, pour cette année 2024-2025 aucune inscription dans une université autre que l'Université Paris-Saclay pour présenter cet examen.

Je déclare avoir déjà présenté l'examen d'entrée au CRFPA :

- ☐ 0 fois
- ☐ 1 fois
- ☐ 2 fois

Fait à, le/...../.....
Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :